

FICHE DE POSTE PROFESSEUR DE FM SAINT-FONS		
Direction : DCSVACE	Professeur-e de formation musicale	Cadre d'emplois : ATEA 2 ^e classe ou 1 ^{ere} classe
Service : Ecole de musique		

<p>Missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Enseignement de formation musicale du Cycle 1 & 2 et des adultes autour de méthodes actives et basées sur leurs pratiques instrumentales – Suivi pédagogique des élèves en lien avec les professeurs d'instruments – Transmission et construction de la culture musicale des élèves en favorisant l'appropriation des notions théoriques musicales et l'écoute musicale (sorties culturelles)
--

<p>L'école municipale de musique Guy Laurent dispense 20 cours d'instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, le tout articulé autour d'enseignements de formation musicale.</p> <p>En complément de l'activité d'enseignement, l'Ecole de musique pilote une programmation culturelle dans les esthétiques jazz et classiques, avec le Saint-Fons Jazz (25 ans en 2025) et les SainFFoniales. La structure fait partie du réseau des Portes du Sud avec Vénissieux, Corbas et Feyzin, avec qui un rapprochement intercommunal plus poussé permet de renforcer des coopérations pédagogiques et artistiques dans les trois départements (classiques/musiques écrites, Jazz – Musiques actuelles et Musique à l'Ecole »).</p> <p>Les activités demandées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Enseigner la formation musicale auprès des élèves de cycle 1, 2 et d'élèves adultes, à l'aide de méthodes pédagogiques actives et en dispensant un enseignement bienveillant mettant l'élève et son instrument au coeur du projet – S'adapter et adapter la pédagogie en fonction du contexte global pédagogique des enseignements artistiques et du contexte local propre à l'Ecole de musique de Saint-Fons – Favoriser les relations avec les autres spécialités et disciplines enseignées – Accompagner le projet personnel artistique de ses élèves ; les conseiller et contribuer à leur orientation, en échange constant avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et la direction – S'impliquer dans la saison musicale de l'établissement en étant force de proposition et participant aux projets internes aux départements jazz/musiques actuelles, classiques et Musiques à l'Ecole – Organiser et gérer l'emploi du temps pédagogique de ses élèves, les réunions parents/professeurs sur site, en lien avec l'administration – Contribuer au suivi des études de ses élèves (présences, assiduité, évaluation, etc.) en lien avec les professeurs d'instrument et particulièrement avec les coordonnateurs et coordinatrices – Assurer une communication régulière avec les parents des élèves et notamment l'association des parents d'élèves

<p>Compétences requises</p> <p>Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DE de formation musicale ou DUMI • Maîtrise d'une technique instrumentale (piano, guitare...) pour accompagner les élèves • Cours universitaire de musicien et/ou d'enseignant artistique • Maîtrise de méthodes pédagogiques actives (O'Passo...) adaptées aux stades de développement de l'élève • Maîtrise de séances collectives d'enseignement, capacité à concevoir des supports pédagogiques • L'engagement dans une vie artistique est fortement encouragé <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation, bon relationnel et goût pour le travail en équipe • Dynamisme et curiosité auprès des élèves et de leurs pratiques culturelles, et auprès de l'équipe et des spécialités instrumentales individuelles • Capacité à s'approprier et à s'investir dans les thèmes et rendez-vous de la saison musicale de l'établissement, ainsi qu'à et culturelle municipale • Autonomie, écoute, rigueur, bienveillance, adaptabilité <p>Connaissances professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création. • Connaissance des textes cadres de l'enseignement artistique spécialisé • Connaissance de la fonction publique territoriale et des missions des conservatoires • Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires
--

Positionnement

Liens hiérarchiques : Directrice des Ecoles municipales de musique de Saint-Fons et de Feyzin

Liens fonctionnels : Coordinatrice et coordinateur des départements classique, jazz/musiques actuelles, Musiques à l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative sur les suivis individualisés des élèves.

Conditions d'exercice

Prise de poste : 23 septembre 2024

Lieu de travail : Ecole de musique de Saint-Fons, place du Pentacle, 69190 Saint-Fons

Temps de travail : 12h30/semaine. Possibilité de scinder le temps de travail entre plusieurs agents

Horaires : mardi 18h45 – 21h45 // mercredi : 9h30 – 12h30 puis 13h30 – 20h. Possibilité à la marge de déplacer des cours du mercredi au jeudi soir ou samedi matin.

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : cours collectifs (jusqu'à 12 élèves), de 8 ans aux adultes. Travail en soirée. Remplacement jusqu'aux vacances de la Toussaint 2024 pour absence maladie de l'agent titulaire.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice de l'Ecole municipale de Musique / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr